

Compte-rendu de la réunion Mutations locales du 26 juin entre les Organisations Syndicales Et la Direction

33 EMPLOIS VACANTS à la DDFIP de la MARNE !!! Certains Contrôleurs Stagiaires et Recrutements de contractuels sur ces emplois vacants pourtant demandés par les agents lors du mouvement de mutation !!!

Le 26 juin 2024 s'est tenue la réunion d'information sur les affectations locales au 1^{er} septembre 2024 des catégories A, B et C entre la direction et les organisations syndicales.

Compte tenu des sous-effectifs à la DDFIP de la Marne – **2 A, – 14 B et – 17 C (pour info au niveau national – 3 341 B et – 2 390 C)** encore existants malgré les nombreuses suppressions d'emplois que nous subissons depuis des années, la direction nous a indiqué qu'elle a dû « gérer » les pénuries et donc faire des choix en privilégiant certains services par rapport à d'autres après avoir échangé avec les responsables des divisions métiers et validés par le directeur et ses adjoints.

Par conséquent nombreux collègues n'ont pas pu obtenir leurs 1^{ers} vœux, alors que les postes demandés sont vacants.

Quelques postes vacants sont compensés par des agents ALD.
D'autres seront également compensés par des agents EDR, cela revient à dire que beaucoup plus d'EDR auront vocation à rester dans le même service alors que ce n'est pas la finalité de l'Équipe de Renfort.

La CGT Finances Publiques de la Marne n'acceptera jamais que perdure cet état de fait et continuera à dénoncer cette situation inacceptable dans laquelle se trouvent nos services.

La Direction Générale peut régler rapidement ce problème persistant en fixant le nombre d'admis au concours à la hauteur des emplois existants : postes vacants, départs en retraite... etc.

D'ailleurs les suppressions d'emplois et restructurations de services (fermetures et fusions de services, perte de missions, NRP... etc) réduisent les chances de pouvoir muter ou obtenir une 1^{re} affectation sur les premiers vœux exprimés.

La direction nous a aussi informé de l'affectation prochaine de 11 contrôleurs stagiaires (affectations connues en septembre 2024 pour une prise de poste au 1^{er} septembre 2025 avec l'arrivée des stagiaires courant avril 2025) et du recrutement de 9 contractuels de catégorie C.

La direction a précisé que certains contrôleurs stagiaires et contractuels seront affectés sur des postes vacants non pourvus au mouvement du 1^{er} septembre 2024 alors qu'ils ont été demandés par des agents.

Pire encore, la direction avait publié le 25 juin 2024 une fiche de poste sur PASSERELLE pour un emploi de catégorie C alors que ce poste était demandé par un agent titulaire.

La direction refusait de retirer cette fiche de poste, car un contractuel connu était déjà envisagé. La direction privilégie donc l'embauche de contractuels plutôt que d'accorder une mutation aux titulaires.

La CGT Finances Publiques de la Marne a condamné fermement l'affectation de contrôleurs stagiaires et le recrutement de contractuels sur des postes vacants demandés et dont la direction a refusé d'affecter des agents lors de ce mouvement.

Nous nous sommes opposés à la fiche de poste publiée sur PASSERELLE le 25 juin et en avons exigé le retrait.

La CGT Finances Publiques a défendu véhément tous les agents qui nous ont confié leur dossier et même au-delà, notamment pour dénoncer certains choix de la direction.

Entre la réunion du 26 juin et la publication des mouvements de mutation sur Ulysse Marne le 28 juin, il y a eu 5 changements en faveur des agents (3 modifications suite aux interventions de la CGT et 1 cascade demandée par la CGT suite à une des 3 modifications) et la fiche de poste publiée sur PASSERELLE a été supprimée.

Pour tout contact : Saïd ZERAR – 1^{re} Brigade Départementale de Vérification

tel : 03-26-87-94-88

mél : said.zerar@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.dgfip.cgt.fr/51/>

(site consultable à partir de MOZILLA FIREFOX depuis nos PC professionnels)